



REPUBLIQUE FRANCAISE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE)
DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
CANTON DE FORCALQUIER
COMMUNE DE LA BRILLANNE

Convocation à la séance du conseil municipal du 19 décembre 2023

Commune de La Brillanne
M. Jean-Charles BORGHINI

Objet : Convocation à la séance du conseil municipal

Chères et chers collègues,
J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le mardi 19 décembre 2023 à 20h00 en salle du Conseil Municipal.

Je vous prie de participer à cette séance dont l'**ordre du jour** est le suivant :

- Validation procès-verbal du 16 novembre 2023

- Cession parcelle A 1184 et A 1182 allée des Amandiers,
- DLVA : Commission Intercommunale d'Attribution,
- Renouvellement de la ligne de trésorerie,
- Dossier de demande de subvention acquisition parcelle A117,
- Dossier de demande de subvention travaux Centre Médical,

- Informations et questions diverses :
 - Région Sud : Initiative Nettoyons le Sud,
 - Vœux de la Municipalité,
 - Dossier Centre Médical,
 - Opération Village d'Avenir,
 - Point sur les travaux du centre d'accueil Emile Marie.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire en mes sentiments distingués.

Bien cordialement

Fait à La Brillanne, le 14 décembre 2023

Le maire

Jean-Charles BORGHINI

